

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 20 FEVRIER 2019

N° 2019-02-02

L'an deux mille dix-neuf, le vingt février à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du douze février deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 132 Présents (mini 30) : 44
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 251 Présentes : 75 Exprimées par pouvoirs : 56 Total (mini 127) : 131
Quorum atteint

3 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteurs de 6 voix)

Mounir AARAB, Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteuse de 7 voix)

Corinne MOULIN

1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes (porteur de 7 voix)

Gérard TENOUX

3 représentants des EPCI (porteurs de 2 voix)

Jean-Jacques MONPEYSEN, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND

36 représentants des communes, communes associées et villes- portes (porteurs chacun d'1 voix)

Jean-Marc ARCHAMBAULT, Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Claude BAS, Sébastien BERNARD, Maryse BONNEVIE suppléante, Jean-Marc BOUVIER, Olivier CADIER, Philippe CAHN, Viviane COCQUELET-COURBET, Pierre DALSTEIN, Jeannie DENIEAULT, Adrien DONZET suppléant, Rosy FERRIGNO, Alain FRACHINOUS, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Myriam HUGUES, Viviane JOTTAY suppléante, Catherine LANTEAUME, Marie-Hélène LEROY, Patrick LIEVAUX, Valery LIOTAUD, Dominique MALLIÉ, Jean-Charles MATHIEU, Marie-Pierre MONIER, Franck MUCKE, Catherine NESTEROVITCH, Claude PIGAGLIO, Patrice RIVET, Jacques RODARI, Didier ROUSSELLE, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Gérard TENOUX, Christian THIRIOT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Chantal EYMEOD et Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Alain D'HEILLY à Jean-Marc ARCHAMBAULT, René ALMERAS et Ginette TORTOSA à Marcel BAGARD, Roberte GVAUDAN et Éric RICHARD à Sébastien BERNARD, Anne LORNE et Ghislaine SAVIN à Didier-Claude BLANC, Guy FAURE à Olivier CADIER, Sylvie LAMBERT et Caroline YAFFEE à Alain FRACHINOUS, André AUBERIC et Julie RAVEL à Dominique GUEYTTE, Florent ARMAND et Evelyne GAUTHIER à Myriam HUGUES, Claude THOMAS à Patrick LIEVAUX, Jean GARCIA à Jean-Jacques MONPEYSEN, André GILLES à Corinne MOULIN, Gérard TRUPHEMUS à Frédéric ROUX, Michel GREGOIRE à Christelle RUYSSCHAERT, Damien DURANCEAU à Gérard TENOUX.

Délégués excusés

Béatrice ALLIROL, Monique BALDUCHI, Eliane BARREILLE, Jacqueline BOUYAC, Pierre COMBES, Michel COUBAT, Roger DIDIER, Christian GODART, Christine GUTIERES, Dominique JOUVE, Henriette MARTINEZ, Georges MOCHOT, Marie-Pierre MOUTON, André-Bernard ORSET BUISSON, Roland PEYRON,

Invités excusés

Frédéric LAVERGNE (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes), Nadine MORDANT (Commissariat des Alpes), Christel MORIN (Conseil départemental de la Drôme), Juliette TILLIARS-BLONDEL (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes)

Participaient également à la réunion :

Louis AUTRAND suppléant, Anne-Marie GROS suppléante, Chantal MARCOU suppléante

Patricia BILCOCQ (Dauphiné Libéré), Christine BONNARD (Sous-préfète de Nyons), Frédéric GIRARD (Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes)

Monsieur Philippe CAHN est nommé secrétaire de séance.

Objet : plan d'actions loup et activités d'élevage des Baronnies provençales

- ◆ Vu la délibération du Comité syndical du 4 décembre 2017 sur le plan loup et activités d'élevage en cours d'élaboration,
- ◆ Vu le plan national d'actions loup et activités d'élevage présenté par les services de l'Etat en 2018,

Le Président expose,

La prédation par le loup est en forte augmentation ces dernières années sur le territoire des Baronnies provençales. Le territoire du Parc est concerné par de nombreuses meutes en périphérie et une meute confirmée en 2018 sur le cœur du territoire. Cependant, la présence du loup reste encore mal connue sur le territoire. Le Plan national d'actions loup et activités d'élevage 2018-2023 a été présenté en début d'année 2018. Il réaffirme le rôle des territoires dans la mise en œuvre de plusieurs des actions identifiées.

Il semble primordial aujourd'hui de développer un programme d'actions permettant d'accompagner les éleveurs face à la prédation. Pour cela plusieurs pistes d'actions peuvent être identifiées : amélioration de la connaissance sur la présence du loup sur le territoire, diffusion de l'information sur les mesures de protection auprès des éleveurs, investissement dans des expérimentations de mesures de protection, réseau d'alerte local.

Le Président propose :

- de rappeler l'importance de l'élevage pastoral sur son territoire et la nécessité de reconnaître les impacts négatifs de la prédation sur les systèmes pastoraux extensifs des Baronnies provençales
- de solliciter les services de l'Etat sur l'accompagnement des mesures d'expérimentation envisagées localement
- que le Parc élabore un projet concerté d'actions, avec ses partenaires, permettant d'accompagner les éleveurs dans l'adaptation de leurs systèmes d'élevage
- que le Parc mobilise les moyens humains nécessaires et sollicite les Régions et l'Etat pour le financement de ce plan d'actions en faveur du maintien du pastoralisme sur son territoire

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** de déléguer au Bureau Syndical la validation du plan d'actions et du budget associé
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS